**MISE EN CANDIDATURE AU CONSEIL D’ADMINISTRATION DE SKI DE FOND QUÉBEC**

L’élection des membres du conseil d’administration se fera durant l’AGA. Chaque candidat.e disposera de cinq minutes pour se présenter à l’assemblée.

1. **Coordonnées et déclaration d’intention de candidature**

La personne déclarée à la présente désire candidater pour un poste d’administrateur au conseil d’administration de Ski de fond Québec.

Nom complet

Adresse complète

Club affilié

Date

Signature

1. **Appui à la candidature**

La candidature déclarée aux présentes reçoit le soutien des membres suivants (au minimum, un membre corporatif en règle (section 2A) **OU** cinq membres indépendants en règle (section 2B) :

**Section 2A** (ne remplir cette section que si l’appui provient d’un membre corporatif)

Nom du membre corporatif 1

Nom de son représentant 1

Signature du représentant 1

(Pour être valable, cet appui doit provenir du représentant désigné du membre corporatif.)

**Section 2B** (ne remplir cette section que si l’appui provient de membres indépendants)

Nom du membre indépendant 1

Adresse complète 1

Signature 1

Nom du membre indépendant 2

Adresse complète 2

Signature 2

Nom du membre indépendant 3

Adresse complète 3

Signature 3

Nom du membre indépendant 4

Adresse complète 4

Signature 4

Nom du membre indépendant 5

Adresse complète 5

Signature 5

Le formulaire dûment complété doit être transmis au [directeur général](mailto:dg@skidefondquebec.ca?subject=Candidature%20au%20CA%20de%20SFQ) dans les délais prescrits. En cas d’irrégularité au formulaire soumis, Ski de fond Québec contactera la ou le candidat.e dans les meilleurs délais. Consulter au besoin les règlements généraux de Ski de fond Québec.